

3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein.

En 2015, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 540 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. En effet, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 44 % plus bas que ceux des 50-54 ans du fait notamment de leur moindre expérience professionnelle. En outre, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 48 % en moyenne que celui des 50-54 ans. Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,5 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en termes de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 540 euros, soit 2,7 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le

revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+ 9 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 10 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an. Il diminue ensuite de 2009 à 2013 de 0,4 % par an en moyenne. Après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen croît à nouveau depuis 2013 ; entre 2014 et 2015, il augmente de 0,6 % après + 0,9 % entre 2013 et 2014. Entre 2009 et 2015, le revenu salarial moyen des hommes a diminué de 0,2 % par an en moyenne, tandis que celui des femmes a augmenté de 0,3 %. Cela a contribué à diminuer légèrement l'écart entre femmes et hommes.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP car ils prennent en compte les écarts de temps de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2015 perçoivent moins de 2 470 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 37 160 euros, soit 15 fois plus (**rapport interdécile** ou D9/D1). Les écarts sont plus importants dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1^{er} **décile** (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion de revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes dans la moitié inférieure de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

Avertissement

À la suite des révisions sur les données de 2014, les chiffres publiés dans cette fiche ne sont pas directement comparables à ceux publiés l'an dernier. Les évolutions affichées tiennent compte de ces révisions.

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

Le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP) est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an.

Rapport interdécile (D9/D1), **médiane, décile** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Revenu salarial 3.5

1. Revenu salarial annuel moyen en 2015

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein (en euros courants)	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
Ensemble	20 540	27 090	0,76
Sexe			
Femmes	17 740	24 360	0,73
Hommes	23 260	29 530	0,79
Âge			
Moins de 25 ans	7 450	16 810	0,44
25 à 39 ans	19 070	24 130	0,79
40 à 49 ans	24 660	29 130	0,85
50 à 54 ans	25 820	30 180	0,86
55 ans ou plus	24 510	32 290	0,76
Diplôme			
Sans diplôme	14 700	20 350	0,72
CAP BEP ou moins	18 040	22 810	0,79
Bac	20 650	25 070	0,82
Bac + 2	25 420	29 350	0,87
Bac + 3 ou plus	36 850	42 080	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	40 540	47 090	0,86
Professions intermédiaires	22 680	27 320	0,83
Employés	13 820	20 180	0,69
Ouvriers	15 210	20 630	0,74
Condition d'emploi			
Temps plein	24 990	28 090	0,89
Temps partiel	10 630	22 820	0,47
Secteur			
Secteur privé	20 140	27 200	0,74
Fonction publique	21 920	26 750	0,82

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

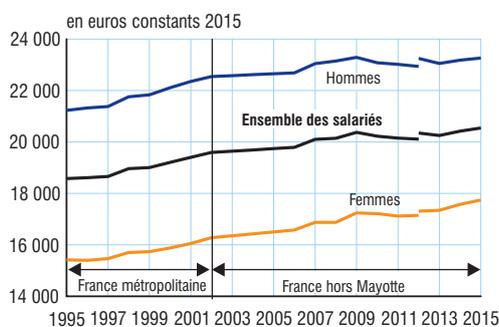
Source : Insee, panel Tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2015

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, panel Tous salariés.



3. Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe et le diplôme en 2015

	en euros courants							
	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 ^{er} décile (D1)	2 470	2 110	2 930	2 080	3 780	5 350	8 800	10 670
1 ^{er} quartile (Q1)	9 250	8 040	11 120	7 150	10 840	13 220	17 170	20 890
Médiane	18 370	16 750	20 030	14 950	17 950	19 330	23 370	29 890
3 ^e quartile (Q3)	26 070	23 630	28 570	20 200	23 200	25 910	31 090	43 630
9 ^e décile (D9)	37 160	32 270	41 980	25 400	29 830	34 280	41 050	64 730
Rapport interdécile (D9/D1)	15,0	15,3	14,3	12,2	7,9	6,4	4,7	6,1
D9/médiane	2,0	1,9	2,1	1,7	1,7	1,8	1,8	2,2
Médiane/D1	7,4	7,9	6,8	7,2	4,7	3,6	2,7	2,8

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.